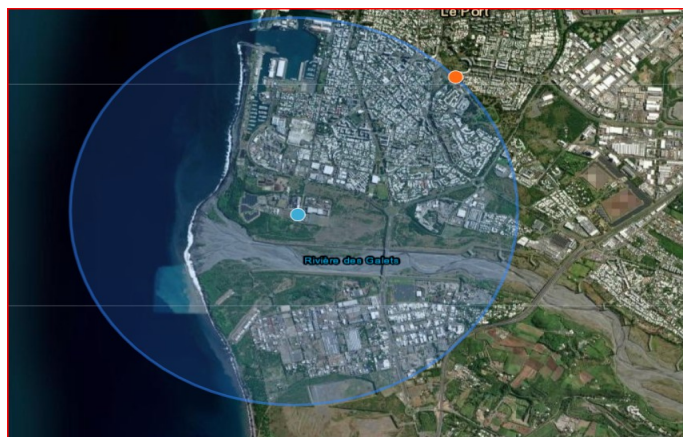


AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE PARALLÉLISÉE (CPP)

Projet ECOSTRILL – Installation de traitement de déchets d’activités de soins à risques infectieux (DASRI) – Commune du Port

La société ECOSTRILL a déposé une demande d’autorisation environnementale pour un projet d’installation de traitement de DASRI, situé sur la parcelle BK 231, rue Poznan, dans la zone ECOPARC au Port. La commune de Saint-Paul étant comprise dans le rayon d’affichage de 2 km du projet, elle participe à la consultation publique.

Rayon d’affichage de 2 km du Projet Ecostrill



La consultation publique parallélisée se déroulera du 21 septembre au 21 décembre 2026 inclus. L’autorité compétente pour se prononcer sur la demande d’autorisation environnementale est le Préfet de La Réunion.

➤ Consultation et observations en ligne

Pendant toute la durée de la consultation, le dossier et le registre dématérialisé sont accessibles à l’adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/7619/>

Les observations et propositions peuvent également être adressées par courriel aux adresses suivantes:

- enquetepublique-icpe-saintpaul@reunion.gouv.fr
- consultation-du-public-7619@registre-dematerialise.fr

Les observations transmises par voie électronique devront parvenir avant la clôture de la consultation, fixée au lundi 21 décembre 2026 à 16h (heure locale de La Réunion).

➤ Réunions publiques au Port

Deux réunions publiques seront organisées à la mairie du Port :

- mercredi 23 septembre 2026 de 9h à 11h ;
- mercredi 16 décembre 2026 de 9h à 11h.

➤ Permanences à Saint-Paul

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie centrale de Saint-Paul :

- mercredi 30 septembre 2026 de 9h à 12h ;
- mardi 27 octobre 2026 de 9h à 12h ;
- mercredi 18 novembre 2026 de 13h à 16h.

➤ Consultation du dossier à Saint-Paul

En dehors de ces permanences, le dossier pourra être consulté à :

Direction de la Biodiversité et des Ressources Naturelles (DBRN)

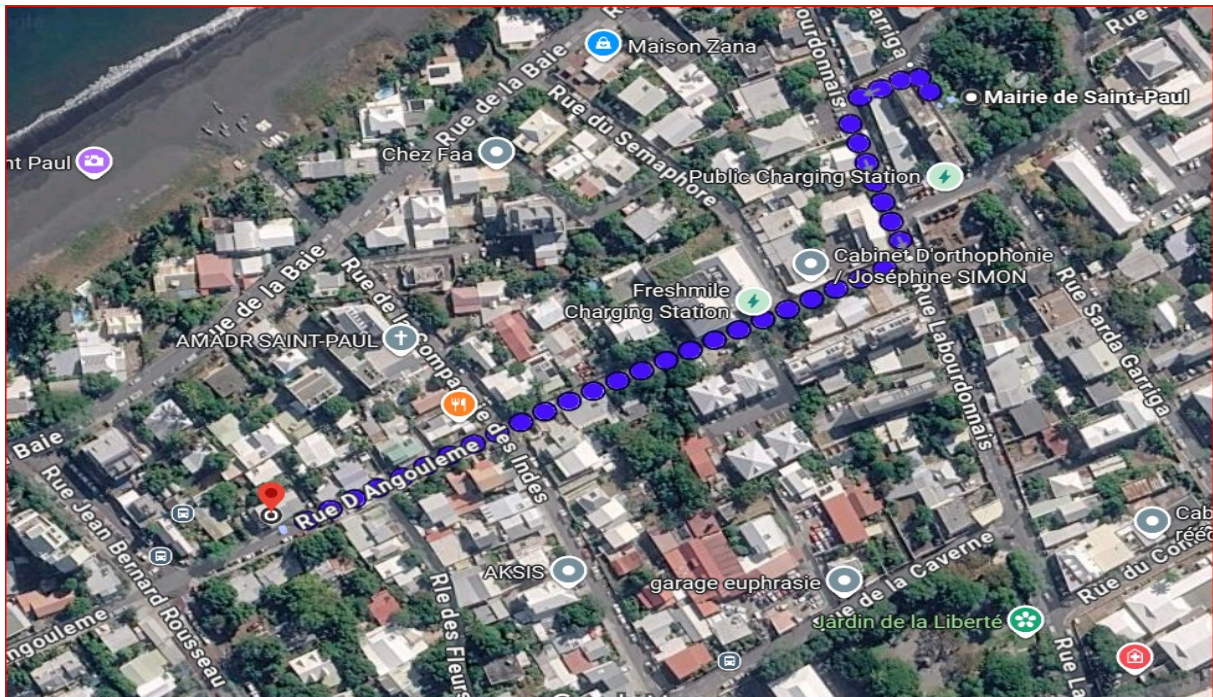
38 bis rue d'Angoulême

97460 Saint-Paul

Tél. : 0262 45 91 67

Horaires : du lundi au jeudi de 8h à 16h et le vendredi de 8h à 15h.

Localisation du lieu de consultation – DBRN



Des informations sur le projet peuvent également être demandées par voie postale à :

Monsieur le Commissaire enquêteur

Mairie du Port

9 rue Renaudière de Vaux

97420 Le Port

ou

Monsieur le Directeur – Société ECOSTRILL

45 rue Alexis de Villeneuve

97400 Saint-Denis

À l'issue de la consultation, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an.